



REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DE L'EURE

30 MARS 2026

ARRIVÉ

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **20 mars 2026 à 19h00** - Date de convocation : **16 mars 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **LE LAN-LE LUYER**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Membres présents à la séance : Mmes, Mrs, MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, GRASSAT, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, LONGIN, MAGNAUDEIX, PAQUET, PERSIL, POUJOULY, TRESGOTS, WECKSTEIN

Membres absents :

Délibération - Désignation des délégués au SIVOS – DL- 19/2026

Le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à la **désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)**.

Conformément aux statuts du syndicat, la commune doit désigner trois **délégués titulaires** pour la représenter au sein du comité syndical.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **désigne** :

Délégués titulaires

- M. Pascal MAINGUY
- Mme Chantal ANDRIEUX
- M. Marc WECKSTEIN

Ces représentants auront pour mission de **siéger au comité syndical du SIVOS et de représenter la commune dans toutes les délibérations concernant le fonctionnement du syndicat**.

La présente délibération sera transmise au **président du SIVOS**.

Fait et délibéré en séance publique,

Vote : unanimité

Le Maire, Pascal MAINGUY

